

UN ARBRE FRUITIER produit bien plus que des fruits...

L'arbre représente une ressource vitale pour la société et produit de nombreux bénéfices.

Parrainer un arbre fruitier c'est :

 S'impliquer dans un vaste projet de plantation et de protection de la biodiversité sur le territoire. L'arbre fruitier est producteur d'oxygène et source de vie, il agit comme purificateur d'air, améliore la qualité de l'eau, réduit la pollution sonore, agit comme un brise vent et régule la température.

 Embellir le cadre de vie, le paysage et mettre en valeur le patrimoine régional, agir concrètement pour la qualité de l'eau, de l'air et de la terre face au défi du changement climatique. L'arbre fruitier est également source de bien être, il assure une fonction thérapeutique en améliorant la qualité de vie.

 Être acteur du changement économique et social (agriculture biologique - agroforesterie - proximité - économie sociale et solidaire). L'arbre fruitier génère de l'activité et des emplois. Il apporte de la plus-value touristique et foncière.

 Développer et partager des connaissances autour de l'arbre. Un espace boisé constitue un lieu de découverte et d'observation de la nature et constitue un véritable outil pédagogique. L'arbre renforce le sentiment d'appartenance communautaire. C'est un outil dans le processus de réinsertion sociale.

 Disposer d'un support de communication valorisant votre démarche environnementale, votre engagement personnel ou simplement faire plaisir à vos amis, clients, collaborateurs et les sensibiliser à la protection de l'environnement.

« La France a perdu 30 000 ha de vergers depuis 10 ans et l'on constate l'effondrement du nombre de vergers communaux. »

Les surfaces fruitières régionales (Poitou-Charentes) ont reculé de 14 % entre 2000 et 2010. »



2, Route de Panonnière - 17290 Aigrefeuille d'Aunis

Anne-Sophie DESCAMPS :

05 46 01 97 59 - 06 07 25 93 18

Patricia TALLON :

05 46 35 07 92 - 06 73 45 36 36

Ils nous soutiennent :



Entreprises, particuliers,
parrainez un arbre et
recevez des pots de confiture
à votre nom !



ENSEMBLE, PLANTONS DES FRUITIERS !



contact@unarbresurmonchemin.com

www.unarbresurmonchemin.com

Le Concept

Un Arbre Sur Mon Chemin participe à la sauvegarde de la biodiversité en créant des vergers sur des espaces aujourd'hui délaissés et dont les arbres sont parrainés par des entreprises ou des particuliers

Le Parrainage

Entreprises

1 verger de 5 arbres =

50 pots de confiture (100g)
+ 1 page web de votre verger
+ Votre logo sur notre site
+ Des photos au fil des saisons

99 € HT par mois (soit 1188 € HT/an)

Particuliers

1 arbre fruitier =

10 pots de confiture (100g)
+ Votre nom sur la page web particuliers

9 € par mois (soit 108 €/an)

Pour tous : 1 certificat de parrainage !

Comment ça marche ?

Les 7 étapes de votre parrainage

- 1 **Connectez-vous** sur : www.unarbresurmonchemin.com et choisissez votre offre
- 2 **Réglez** votre parrainage
- 3 Nous sélectionnons, plantons et entretenons les arbres
- 4 **Recevez** un certificat de parrainage avec la localisation de vos arbres sur vos vergers
- 5 **Visitez** la page web de votre verger et suivez son évolution
- 6 **Recevez** chaque année les pots de confiture correspondant à votre parrainage
- 7 **Offrez** les confitures à vos clients, collaborateurs, amis ou dégustez-les en famille !

Les 7 étapes de notre métier

- 1 **Collecter** du foncier
- 2 **Expertiser** : études techniques de terrain, analyses du sol, ...
- 3 **Créer** un projet en concertation avec les acteurs
- 4 **Mettre en oeuvre** les plantations et les aménagements
- 5 **Communiquer**, et rechercher des parrains auprès des entreprises et des particuliers
- 6 **Gérer** durablement les vergers : entretien, taille et récolte
- 7 **Former et animer**, organiser des événements



ENSEMBLE,
PLANTONS
DES FRUITIERS!